

Affaire suivie par Maxence BOUYER

☎ 06.17.24.62.20

✉ mbouyer@ascaudit.com

Saint-Ouen, le 14 avril 2020

Objet : Continuité d'activité Ascaudit Groupe

Madame, Monsieur,

Suite à la lecture approfondie du "Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Covid-19" publié par l'OPPBT le 2 avril 2020 ayant reçu l'agrément des ministères de la transition écologique et solidaire, de la ville et du logement, des solidarités et de la santé, et du travail, nous vous informons par la présente lettre que nous sommes en capacité d'assurer la continuité de nos missions (Diagnostic, audit, CTQ, Expertise, Réception de travaux, levée de réserves ...).

Nous avons pris les mesures de prévention suivantes auprès de nos collaborateurs :

- Mise en place de prescriptions d'intervention respectant les préconisations du Guide de l'OPPBT
- Fourniture de gants et lingettes désinfectantes à l'ensemble de nos collaborateurs intervenants sur site
- Communication générale sur l'obligation de respecter les gestes barrières
- Privilégier la visioconférence pour les réunions

En complément de nos mesures, et conformément aux préconisations du Guide, nous vous demandons, en réponse à ce courrier :

- **votre accord préalable**  pour la continuité de nos missions
- **une liste des conditions sanitaires complémentaires éventuelles souhaitées**  afin de nous assurer que nous pourrions les mettre en oeuvre et les respecter dans la durée.

Dans l'attente de votre retour, veuillez Madame, Monsieur, recevoir nos salutations distinguées

Maxence BOUYER

Directeur du Développement

Agence Méditerranée

